

COMMUNIQUE / 15 JANVIER 2019

LE CABINET DEGROUX BRUGÈRE CONSEILLE LE GROUPE DUGAS DANS LE CADRE DE L'ACQUISITION DES RHUMS DE CED'

Le cabinet Degroux Brugère a accompagné le distributeur de spiritueux haut de gamme Dugas, dans le cadre de l'acquisition des Rhums de Ced'.

Spécialisée dans la production de rhums arrangés depuis 2011, l'entreprise nantaise Les Rhums de Ced' propose aujourd'hui près de 30 références développées grâce à un savoir-faire artisanal.

Fondé en 1980 par François- Xavier Dugas, le groupe Dugas commercialise notamment les marques Diplomatico, Angostura, Don Papa et Botran. Le groupe est accompagné depuis 2017 par le fonds Equistone Partners Europe.

De fortes synergies entre Dugas et Les Rhums de Ced' ont conduit à cette acquisition.

Degroux Brugère conseillait Dugas pour cette opération avec Augustin Fleytoux, associé, et Oriane Rocher, collaboratrice.

A propos de Degroux Brugère

Le Cabinet DEGROUX BRUGERE intervient depuis plus de 30 ans auprès d'une clientèle d'actionnaires-dirigeants, d'entreprises, de groupes familiaux et de fonds, dans les domaines suivants:

- droit fiscal (patrimonial, groupes de sociétés, entreprises, contentieux),
- droit des sociétés (vie sociale, fusions-acquisitions, restructurations, haut de bilan),
- transactionnel, LBO/Private equity, venture capital,
- droit des entreprises en difficulté,
- droit commercial, contrats,
- droit social,
- contentieux judiciaire.

Le Cabinet comprend aujourd'hui environ 35 personnes, dont 9 associés et une quinzaine de collaborateurs.

Contacts presse

AVOCOM / Charlotte Vier + Camille Flesselles / ch.vier@avocom.fr / c.flesselles@avocom.fr / LD : 01 48 24 00 40 ou 42.